

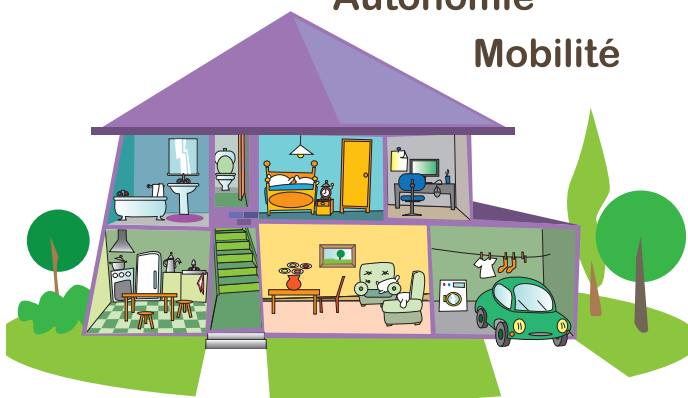


BIEN VIVRE CHEZ SOI

Maintien à domicile

Autonomie

Mobilité



Dans le cadre de la plate-forme Bien vivre chez soi, la Wallonie met en place les prêts à taux zéro.

De quoi s'agit-il ?

Les **prêts à taux zéro** s'adressent aux personnes de plus de 65 ans à revenus modestes pour **effectuer des travaux d'aménagement à leur domicile en vue de pallier une perte d'autonomie.**

Conditions ?

Pour avoir accès au crédit, le demandeur doit avoir **plus de 65 ans**. Il doit par ailleurs remplir au moins une des deux conditions ci-dessous :

- ▶ Être exclu du crédit bancaire ordinaire.
- ▶ Après déduction du loyer ou de la mensualité hypothécaire, disposer de revenus nets et/ou allocations inférieurs à **1 200 € /mois** pour une personne isolée ou **1 600 € /mois** pour un ménage.

Préalablement, l'avis d'un des 4 services conseils relatif aux aménagements doit être sollicité.

www.bienvivrechezsoi.be

A QUELLES CONDITIONS ?

MONTANT ET TAUX

Minimum : 300 € et maximum : 10.000 €

Taux débiteur et TAEG : 0%

DURÉES MAXIMALES

18 mois pour 300 €

24 mois de 301 à 2.500 €

30 mois de 2.501 à 3.700 €

36 mois de 3.701 à 5.600 €

42 mois de 5.601 à 7.500 €

48 mois de 7.501 à 10.000 €

Quelques exemples :

Montant emprunté	Nombre de mensualités	Montant des mensualités	Montant total à rembourser	TAEG
1.000 €	18	55,56 €	1.000 €	0%
2.520 €	30	84 €	2.520 €	0%
5.000 €	36	138,89 €	5.000 €	0%
7.400 €	42	176,19 €	7.400 €	0%
10.000 €	48	208,33 €	10.000 €	0%

Les crédits sont des prêts à tempérament soumis à la loi du 12 juin 1991.

Crédal SC réclame une cession de créance à titre de sûreté.

Si le crédit est consenti pour l'achat d'un bien ou d'un service particulier, le montant net du prêt pourra être versé par Crédal SC directement au(x) vendeur(s) ou au(x) prestataire(s) de service, après réception de la notification de livraison conforme signée par le consommateur. Le taux débiteur est invariable.

La Wallonie a désigné Crédal SC comme opérateur pour la mise en place de ces prêts à taux zéro.

Contact Crédal : 010/45.25.33 • creditsocial@credal.be • www.credal.be
rue d'Alost, 7 - 1000 Bruxelles - n° d'agrément au SPF Economie : 210315.

Pour trouver les coordonnées d'un service conseil, rendez-vous sur le site internet www.bienvivrechezsoi.be ou au 081 327 211.

